

COMMUNE D'OBERHOFFEN-SUR-MODER

TARIFS COMMUNAUX 2026, applicables à compter du 1er janvier 2026

DESIGNATION	Tarif 2026	unité
Concession Cimetière - Commune dont 1/3 à reverser au CCAS		
Concession trentenaire (m ²)	120,00 €	m2
Concession trentenaire - columbarium	900,00 €	unité
Concession trentenaire - tombes cinéraires	1 140,00 €	unité
Vacation funéraire	20,00 €	unité
Location de terrains		
Gré à Gré	2,10 €	L'are
Logements		
Chauffage, par pièce et par an (consommation 2025 du 1/01 au 30/08)	420,00 €	pce
Location de Salles		
<i>Le matériel cassé, perdu ou détérioré fera l'objet d'une facturation</i>		
COSEC		
Salle multisports (pour association externe)	220,00 €	forfait
Salle de motricité (pour association externe)	220,00 €	forfait
Associations OBERHOFFEN-SUR-MODER		gratuité
Période du 01 Avril au 30 Septembre (pour association externe)	140,00 €	forfait
Période du 01 Octobre au 31 Mars (pour association externe)	230,00 €	forfait
SALLE des FETES		
<u>Grande salle et cuisine (le week-end)</u>		
Résidents d'Oberhoffen location	400,00 €	forfait
Non Résidents d'Oberhoffen location	700,00 €	forfait
Versement d'un acompte de 70% à la réservation		
<u>Participation aux charges pour le week-end</u>		
Période du 01 Avril au 30 Septembre	140,00 €	forfait
Période du 01 Octobre au 31 Mars	230,00 €	forfait
<u>Sas d'entrée</u>		
Location aux particuliers et associations extérieures uniquement du lundi au vendredi midi	30,00 €	l'heure
<u>Grande salle sans la cuisine</u>		
Location aux particuliers et associations extérieures uniquement du lundi au vendredi midi	60,00 €	l'heure
LA COURONNE		
<u>Salle festive et cuisine (le week-end)</u>		
Résidents d'Oberhoffen location	350,00 €	forfait
Non Résidents d'Oberhoffen location	550,00 €	forfait
Versement d'un acompte de 70% à la réservation		
<u>Participation aux charges pour le week-end</u>		
Période du 01 Avril au 30 Septembre	60,00 €	forfait
Période du 01 Octobre au 31 Mars	110,00 €	forfait
<u>Salle des Associations</u>		
Tarif unique uniquement après 19h00	100,00 €	forfait

DESIGNATION	Tarif 2026	unité
<u>Grande salle</u>		
Location aux particuliers, associations extérieures, uniquement du lundi au jeudi à partir de 18h30	45,00 €	l'heure
<u>Salle de motricité</u>		
Tarif unique uniquement pour les associations /entreprises externes	200,00 €	forfait
<u>Salle du sous sol</u>		
Location non résidents et résidents	20,00 €	forfait par demie journée
Locaux du TENNIS CLUB - PETANQUE - FOOTBALL		
<u>Participation aux charges pour le week-end</u>		
Période du 01 Avril au 30 Septembre	60,00 €	forfait
Période du 01 Octobre au 31 Mars	110,00 €	forfait
Occupation du domaine public ou privé de la commune		
Stands du Messti	gratuité	
Manèges et attractions de 0 à 99 m ²	gratuité	
Manèges et attractions de 100 à 199 m ²	gratuité	
Manèges et attractions de 200 m ² et au-delà	gratuité	
Echafaudage sur domaine public	50,00 €	forfait
Emplacement marché hebdomadaire	2,00 €	ml
Commerce Ambulant	10,00 €	forfait
Cirque (parking ateliers municipaux)	50,00 €	forfait
<u>Droit d'emplacement ruche</u>		
Tarif O.N.F. par ruche pour les 50 premières ruches	5,00 €	unité
Tarif O.N.F. par ruche au-delà de 50	5,00 €	unité
Photocopies pour les particuliers		
Noir et blanc A4	0,15 €	unité
Noir et blanc A3	0,25 €	unité
Couleur A4	0,25 €	unité
Couleur A3	0,45 €	unité
<i>Photocopie noir et blanc : gratuité pour les associations d'Oberhoffen</i>		
Communication dans le magazine communal		
Publicité - Format Carte de visite offert pour la 1ère publication	40,00 €	unité
Publicité - Format Carte de visite double pour la 1ère publication	65,00 €	unité
Livre PAMINA "Frauen - Portraits de Femme"	15,00 €	unité
Livre "2° Régiment de Hussards - 280 ans"	32,00 €	unité
Mise à disposition de personnel communal aux autres communes		
Rédacteur, Technicien ou Agent de Maîtrise	55,00 €	l'heure
Chef d'équipe	45,00 €	l'heure
Agent technique ou Administratif	40,00 €	l'heure
Agent d'entretien	36,00 €	l'heure
Tarifs divers		
Dépôt sauvage d'ordures constaté par la Police	200,00 €	unité
Constat d'un vol d'eau sur poteaux d'incendie - amende	200,00 €	forfait
Brûlage sur chantier et jardins	135,00 €	forfait
Dépôt d'inertes sur terrain communal (type gravas)	200,00 €	forfait
<i>Applicable à compter du 01/09/2025 : Service accueil périscolaire</i>		
Accueil de 6h45 à 8h15	4,00 €	forfait